

N°2023 - 09 – Septembre 2023

Le bulletin mensuel des AMM présente les décisions délivrées concernant des produits phytopharmaceutiques et adjuvants : les décisions de retraits de produits, les nouvelles autorisations de mise sur le marché et les modifications d'AMM majeures (nouveaux usages accordés, modification des conditions d'emploi, retraits d'usages, etc...).

Les nouvelles AMM concernent les produits de référence, génériques, de revente et de seconde gamme. Les seconds noms commerciaux ne sont pas mentionnés dans ce bulletin.

Actualité du mois :

- **Retrait d'AMM des produits à base de dimoxystrobine** : Les AMM seront retirées au 31 janvier 2024. La fin de vente et de distribution est fixée au 30 avril 2024. La fin d'utilisation des stocks de ces produits est fixée au 31 juillet 2024.

I - Retraits d'autorisations de mise sur le marché

Nom du produit	N°AMM/permis	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Date de la décision
CHIPCONAZOLE	2160658	Fongicide	Ipconazole	Professionnel	07/07/2023
IPCONA 15 ME	2140149	Fongicide	Ipconazole	Professionnel	07/07/2023
RANCONA 15 ME	2100051	Fongicide	Ipconazole	Professionnel	07/07/2023
RANCONA 15 ME IPCONAZOLE	2160663	Fongicide	Ipconazole	Professionnel	07/07/2023
RANCONA 450 FS	2180865	Fongicide	Ipconazole	Professionnel	07/07/2023
RANCONA I-MIX	2171227	Fongicide	Ipconazole, imazalil	Professionnel	07/07/2023

- Pour retrouver les **conditions d'autorisations** (cultures concernées, bio-agresseurs cibles, conditions d'emploi), consulter le texte intégral de la décision sur le [registre des décisions](#) ; une requête sur le nom du produit ou le numéro d'AMM permet d'accéder aux documents, ou consulter le site [E-Phy](#), catalogue des autorisations ;
- Pour consulter les décisions liées à des **dérogations temporaires (dites 120 jours)**, consulter le [site du ministère chargé de l'agriculture](#) ;

- Pour connaître les produits inscrits sur la **liste des produits de biocontrôle**, consulter la [Note de service DGAL/SDSPV/2023-400 du 23 juin 2023](#) publiée au bulletin officiel du ministère chargé de l'agriculture ;
- Pour retrouver les listes détaillées des **produits retirés et les délais de grâce** associés, consulter les actualités du site [E-Phy](#) ;
- Pour retrouver toutes les informations sur les **substances actives** et la réglementation européenne associée, consulter [EU Pesticides database](#).